



ADENA Cholet : Association pour la DEFense
contre les Nuisances de l'Aérodrome de

Voltige

Tours de piste

Hélico

Avions très bruyants

Vols écoles

HALTE AUX NUISANCES SONORES

Les activités trop développées de l'aérodrome du Pontreau créent un vrai problème de santé publique pour des milliers d'habitants du Choletais dans une zone s'étendant sur plusieurs kilomètres.

- **ADENA a obtenu lors de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) de l'aérodrome Cholet-Le Pontreau du 26 février 2016 la limitation de la voltige à 15 vols par mois.**
- **ADENA participe jusqu'en mars 2023 aux réunions de la CCE. Le but d'ADENA : obtenir une charte de bonne conduite de l'aérodrome qui permette de limiter au maximum les nuisances sonores, la pollution de l'air et les risques d'accident (avions de tourisme, voltige, hélicoptères).**

ADENA Cholet souhaite donc pouvoir peser lors de la prochaine CCE. Pour cela, nous avons besoin de tous nos adhérents et sympathisants.

L'union fait la force, rejoignez ADENA Cholet.

Bulletin d'adhésion 2023

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

La cotisation est de 2 euros.

Bulletin à retourner à : ADENA Cholet, 53 rue de la Fonderie, 49300 CHOLET

Contact : adenacholet@gmail.com – Site : adena-cholet.weebly.com – Tél : 07 68 62 62 40